



RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ 2017

21 rue d'Abbeville – BP 61 629 – 80 016 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 93 50 60

association@apremis.fr

www.association-apremis.org

SOMMAIRE

Rapport Moral du Président	page 3
Synthèse du Bilan Social	page 5
Les événements 2017	page 6
Carte des accompagnements 2017	page 8
Le Pôle Asile	page 9
Accompagnement Dans et Vers le Logement, Lutte contre la Précarité Énergétique, Opérations d’Habitats Adaptés, Actions vers les Gens du Voyage	page 12
Hébergement d’Insertion et Logement Accompagné	page 16
Accompagnement Socio-Judiciaire	page 19
Insertion dans l’Emploi	page 23
Organigramme synthétique au 15 mai 2018	page 27
Ils financent nos Actions	page 28

Rapport Moral du Président

Pour l'APRÉMIS, l'activité de l'année 2017 a été marquée par le souci constant de promouvoir nos valeurs associatives, et de nous adapter pour répondre toujours mieux aux besoins d'accueil et d'accompagnement des personnes fragilisées, en situation d'exclusion du logement ou de l'emploi, en situation d'exil, ou sous -main de justice. Ce public que nous accompagnons dans nos différents dispositifs, ce sont par an environ 2500 ménages de la Somme, et plus de 500 personnes qui connaissent l'exil.

Nous adapter, pour mieux répondre à ces besoins, mais également pour préserver l'équilibre économique de nos actions, ainsi que des conditions de travail dignes et motivantes pour les salariés et les bénévoles.

Dans cette perspective, l'année 2017 a démarré plutôt difficilement, avec l'arrêt ou la réduction de deux activités dès janvier 2017 :

- La gestion des aires d'accueil des gens du voyage d'Amiens Métropole, attribuée à un autre opérateur après appel d'offres.
- L'action de logement temporaire accompagné, dont une part importante du financement était remise en cause, nous obligeant à réduire la capacité correspondante de 92 à 56 logements.

Le lancement d'actions nouvelles ou le développement d'actions existantes, ainsi que les importants efforts d'adaptation demandés aux salariés, dont je salue l'engagement, nous ont permis de retrouver un nouvel équilibre, tout en répondant aux attentes de nos financeurs.

Au rang des actions nouvelles ou ayant été redéployées, méritent d'être citées :

- L'inauguration de la pension de famille d'Abbeville (20 logements, dont 4 en résidence sociale jeunes), dans des locaux construits par l'Office Public de l'Habitat de la Baie de Somme, l'ODA.
- La remise à plat de l'ensemble des actions menées avec le Conseil Départemental dans le cadre d'un nouveau contrat triennal, avec notamment le lancement d'un accompagnement social et psychosocial de ménages sans logement ou en difficulté dans le logement.
- L'intermédiation locative jeunes.
- Le lancement d'une intermédiation locative pour les réfugiés.
- L'extension du CADA de 120 à 150 places.
- L'extension à 50 places de la structure pour personnes régularisées.
- La relance de l'opération de création de 7 logements adaptés pour les Gens du Voyage.

En matière de réflexions stratégiques internes, d'organisation et de moyens, nous avons procédé :

- A l'actualisation de notre projet associatif, rappelant nos valeurs fondatrices de solidarité, de respect des personnes, et de laïcité.
- A l'élaboration du projet de service du Pôle Asile, coïncidant opportunément avec l'évolution et le développement importants de ce service.
- A la réorganisation de la Direction de l'insertion, avec le renforcement de son encadrement technique, anticipant le départ en retraite de son Directeur et l'arrivée de la nouvelle Directrice, Aïcha BENZERFA.
- A une première étape de développement du bénévolat d'activité : au Pôle Asile, implication de bénévoles dans la fête de fin d'année, des opérations vestiaire, et des groupes d'expression en Français.
- A l'emménagement d'une part importante des services dans des locaux réaménagés au 21 rue Sully.
- Au renforcement de notre antenne d'Abbeville, grâce aux nouveaux locaux mis à disposition par l'ODA sur le site de la pension de famille.

Avec toutes ces évolutions, nous terminons l'année 2017 sur un résultat financier équilibré, ce qui est remarquable après un début d'année difficile et trois années consécutives de déficit (déficits certes modérés). Avec le CA, nous pouvons **remercier nos financeurs d'avoir contribué à ce résultat, et en féliciter** l'équipe de Direction et l'ensemble des salariés, dont l'implication a été précieuse.

Pour 2018, outre la poursuite de tout ce qui est engagé, quelques orientations et projets importants nous attendent :

- L'accueil de réfugiés « réinstallés » (arrivant directement de pays de premier exil) : des échanges sont en cours avec la DDCS pour créer ce nouveau dispositif d'accueil.

- L'implication, avec les autres structures concernées dans la Somme, dans le plan gouvernemental «Le logement d'abord», pour lequel Amiens Métropole a été désigné comme territoire de «mise en œuvre accélérée ». L'annonce récente de la Fédération des Acteurs de la Solidarité d'accueillir 2 Journées Nationales sur ce thème, les 27 et 28 septembre 2018, constituera un temps fort de travail et de réflexion sur ce sujet et sur les évolutions des politiques d'hébergement et de logement accompagné.

- Les 30 ans du placement extérieur à Amiens : à l'occasion du 30ème anniversaire de la création de l'association APRES, proposant l'accueil de détenus en placement extérieur, l'APRÉMIS organisera une rencontre nationale sur cette modalité de peine alternative, avec une table ronde sur le sens et l'efficacité de la peine, les 22 et 23 novembre 2018.

- Le développement du partenariat entre structures de la Somme impliquées dans les mêmes actions de lutte contre l'exclusion.

Le contexte général de cette année 2018, concernant les besoins des publics que nous accompagnons, est toujours tendu :

- **Un niveau préoccupant des indicateurs de pauvreté, de mal logement ou de personnes sans logement à l'échelle nationale, un nombre de sans domicile fixe qui a crû de 50 % au cours des dix dernières années, et toujours des personnes qui dorment dans la rue, malgré les efforts de tous.**
- **Les grandes difficultés du parcours des personnes migrantes, dont on peut craindre que la nouvelle loi Asile et Immigration ne rende encore plus problématiques les conditions de leur accueil.**

Pour y faire face, la Conseil d'Administration, dont je salue l'esprit collectif de travail, sait pouvoir compter sur le professionnalisme et l'implication de l'équipe de Direction et des salariés de l'Association, **que je remercie ici au nom du CA.**

Nous considérons par ailleurs comme primordial que se maintienne, et se renforce, le partenariat entre, d'un côté, les pouvoirs publics et financeurs, et de l'autre, nos structures, acteurs de la solidarité. Ce partenariat est essentiel pour réfléchir ensemble aux problématiques de l'exclusion et aux solutions à promouvoir, et être capables d'anticiper ensemble l'évolution des dispositifs.

Ne doutant pas que cette conception du partenariat est partagée, nous sommes convaincus qu'elle est la plus efficace pour relever ensemble les défis de la lutte contre l'exclusion dans laquelle nous sommes tous engagés.

Étienne DEMANGEON

Synthèse du Bilan Social

EMPLOI - L'EFFECTIF SALARIÉ

- **Au 31 décembre 2017**, l'association comptait **89 salariés** (hors salariés en insertion sauf la secrétaire de la direction de l'insertion recrutée en CDI au 1^{er} janvier 2018), dont 87 en CDI et 2 en CDD (transformés en CDI en 2018), 61 femmes et 28 hommes. On observe une nette baisse de la proportion de salariés en CDD et une féminisation importante du personnel (55 femmes et 36 hommes fin 2016).
- Ces 89 salariés correspondent à **84,55 ETP** soit 3,21 ETP de plus que fin 2016, 1,51 ETP de plus que fin 2015, mais 7,26 ETP de plus que fin 2014. Cette augmentation est principalement liée aux extensions successives du CADA et à la diversification des actions du Pôle Asile. Les autres actions nouvelles engagées en 2017 (Pension de famille Abbeville et Accompagnement social et psycho-social ont compensé les actions réduites, Logements temporaires accompagnés et gestion des aires d'accueil de gens du voyage).
- L'association a connu le plus important turn-over de salariés depuis sa création avec le départ de **12 salariés** en C.D.I. au 31/12/2016 (10 en 2016), dont 2 départs à la retraite (3 en 2016), 4 départs transactionnels, 2 licenciements économiques, 3 autres licenciements (dont 2 pour faute) et un décès.
- **13 salariés présents au 31/12/2017 ont été recrutés en 2017 et 4 autres, en CDD fin 2016, ont été confirmés en CDI en 2017.**
- En complément, sur l'ensemble de l'année 2017, **105 personnes** différentes [109 en 2016 et 111 en 2015] ont été salariées dans le cadre d'un emploi d'insertion (**CDDI**), **50 étaient salariées au 31 décembre.**

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'EMPLOIS

- La proportion de **cadres** avait augmenté et était passée à **13,4 % des ETP** (hors psychologue) en 2016 suite à la réorganisation mise en œuvre à l'automne. Au 31/12/2017, l'association comptait 10 cadres – hors psychologues – soit **11,8 % des ETP permanents.**
- La proportion d'**intervenants sociaux** (y compris médiateurs et encadrants techniques) a augmenté légèrement de 62,8 % fin 2016 à **63,1 % fin 2017** de même que **les postes administratifs et comptables** (**13,9 % fin 2017** pour 11,9 % fin 2016) suite à la création d'un poste complémentaire de régisseur social.

RÉMUNÉRATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Les 17 emplois à temps partiel** représentent 19,1 % des postes (Proportion en légère augmentation parmi les hommes et stable parmi les femmes). Pour tous ces contrats à temps partiel, il s'agit d'un choix personnel ou d'un motif médical, avec une augmentation moyenne du temps de travail hebdomadaires et quelques retours à temps complet en 2018.
- **L'ancienneté des salariés dans l'association** qui avait augmenté de près d'un an en 2016 (9,1 ans en fin d'année pour 8,4 ans fin 2015) retrouve sensiblement le niveau de fin 2015 (**8,5 ans fin 2017**) suite au départ de salariés ayant une ancienneté significative et au fort renouvellement mentionné ci-dessus.
- **La rémunération moyenne par ETP au 31 décembre a augmenté de 0,14 % par rapport au 31/12/2016** [1,65 % en 2016 avec un renouvellement moins important du personnel]. L'écart entre les hommes et les femmes a augmenté de manière importante (ratio salaire femme ETP/salaire homme ETP passé de 95 % à **89,80 %** - 2 490 € brut pour les hommes et 2 237 € pour les femmes). Cette évolution est liée exclusivement aux postes d'intervenants sociaux dont le salaire moyen des femmes était en 2016 de 101,7 % de celui des hommes alors qu'il a baissé à 95,9 %. Elle s'explique également par la réduction globale de la proportion d'hommes et l'augmentation de la proportion de cadres parmi eux (25 %) ainsi que le recrutement à un niveau plus élevé de qualification d'encadrants techniques des A.C.I.

L'âge moyen des salariés de l'association a fortement baissé à **39,9 ans** au 31 décembre 2017 (41,7 fin 2016 – 40,5 fin 2014 - 40,7 ans fin 2012). L'écart entre les hommes et les femmes se réduit. La salariée la plus âgée est âgée de 64,2 ans, seule salariée de plus de 60 ans au 31 décembre. 14,8 % des salariés ont plus de 50 ans [23 % fin 2016] et la salariée la plus jeune est née en janvier 1993 (19,3 % des salariés ont moins de 30 ans).

Les évènements 2017

UN DÉBUT D'ANNÉE DANS LA TOURMENTE

- **En fin d'année 2016**, l'association apprenait deux décisions de collectivités territoriales qui remettaient en cause près de 400 000 € de produits d'activité en 2017 :
 - Le rejet de notre offre de gestion des aires d'accueil d'Amiens Métropole, mission que nous exerçons depuis 2006, au bénéfice d'une société privée dont l'offre a été considérée comme de meilleure qualité ;
 - L'arrêt du financement par le Conseil Départemental de l'accompagnement social lié au logement dans les logements temporaires.
- L'association a dû faire face à ces décisions très lourdes de conséquences puisque les pertes de recettes correspondantes étaient supérieures à 5 % des produits annuels de l'association. Mais nous sommes parvenus à en limiter les conséquences sociales, en procédant toutefois à **2 licenciements économiques**, grâce :
 - A la mise en place de nouvelles actions ou au développement d'actions préexistantes comme cela est précisé dans le rapport moral
 - A l'engagement des salariés de l'association qui, ont accepté de voir leurs missions modifiées,
 - A quelques départs qui ont facilité ces réorganisations.

Toutefois, cela nous a contraint à réduire très fortement (de 92 à 56 logements) le nombre de logements temporaires accompagnés mobilisés par l'association dans le département et donc le nombre de ménages bénéficiaires de cette action. Et il convient de souligner, dans ce contexte et avec une capacité d'hébergement réduite, le maintien des financements de l'État et de la Ville d'Amiens.

ET CEPENDANT, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES INNOVATIONS ET DES CHANGEMENTS

- Nous citerons d'abord la mise en place – coordonnée par l'association – de l'**action ASTHA – Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté** – qui actualise les actions préexistantes d'accompagnement social lié au logement et d'accompagnement technique de ménages. Si cette action nouvelle ne s'est pas mise en place sans quelques difficultés, elle montre sa pertinence et nous constatons une relation de confiance avec les services du Conseil Départemental dans sa mise en œuvre. Il en est de même pour l'action d'**accompagnement social et psycho-social** en direction de ménages dont l'accès ou le maintien dans le logement est difficile pour des motifs de santé.
- Nous avons aussi engagé en 2017, en partenariat avec l'OPSOM, et dans le cadre d'un appel à projets national (« 10 000 logements accompagnés ») une **Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural** qui est également centrée sur les difficultés que rencontrent certaines familles dans l'occupation de leur logement.
- L'autre changement très important pour l'APRÉMIS en 2017 aura été le départ des locaux « historiques » (le CHRS « Le Relais » y était déjà installé avant la création de l'A.D.M.I.) mais devenus inadaptés du 6 boulevard Carnot à Amiens pour regrouper les services amiénois de l'association dans la le secteur Montières, entre le siège social, **21 rue d'Abbeville** (avec les locaux du Service d'Accompagnement Socio-Judiciaire et de la Direction de l'Insertion) et les bureaux du **21 rue Sully** où le Pôle Asile et le Service Hébergement et Logement Accompagné ont rejoint au cours de l'été 2017 les bureaux du Service Accompagnement et Médiation et de la Direction de l'Association.
- Un peu avant, nous avons également investi de nouveaux bureaux, construits par l'Office Public d'Habitat de la Baie de Somme, à côté de notre nouvelle Pension de famille, à Abbeville (**25bis rue de Mautort**).

NOS ENGAGEMENTS INTER-ASSOCIATIFS

L'association est engagée et impliquée depuis longtemps dans les plusieurs regroupements ou fédérations qui portent des messages collectifs en direction tant des pouvoirs publics que du grand public. Cet engagement est particulièrement significatif auprès de :

- **Citoyens & Justice**, fédération des associations socio-judiciaires au sein de laquelle nous sommes administrateurs et participons à la commission post-sententielle ;
- **La Fédération des Acteurs de la Solidarité**, dont nous souhaitons souligner la dynamique nouvelle dans le cadre de la nouvelle région Hauts-de-France, avec la participation au Conseil d'Administration régional d'Étienne DEMANGEON et de Monique VÉGÉGA, qui participe également au Groupe d'Appui National Réfugiés / Migrants ;
- **L'U.D.A.U.S. 80**, Union Départementale des Associations d'Urgence Sociale de la Somme, gestionnaire du Service Intégré d'Insertion, d'Accueil et d'Orientation de la Somme, dont Yannick ANVROIN est vice-président.

Dans une période où les associations sont souvent malmenées, l'action de nos fédérations est essentielle et nous essayons d'y apporter notre contribution.

Au-delà de ces engagements fédéraux, nous avons engagé, au plan départemental, des échanges avec d'autres associations en vue de l'éventuelle mutualisation de certains moyens ou outils techniques. En effet, si la diversité du tissu associatif départemental constitue une richesse qu'il convient de maintenir, la gestion quotidienne de nos associations dans des contextes législatifs et réglementaires de plus en plus complexes nous conduit à envisager la possibilité de mutualiser certains outils techniques.

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI S'EST AMÉLIORÉE

Après trois années budgétaires consécutives marquées par des déficits des activités « en gestion libre » (hors établissements et services sous dotation globale de fonctionnement), l'année 2017 se termine à l'équilibre malgré les très mauvaises nouvelles de décembre 2016.

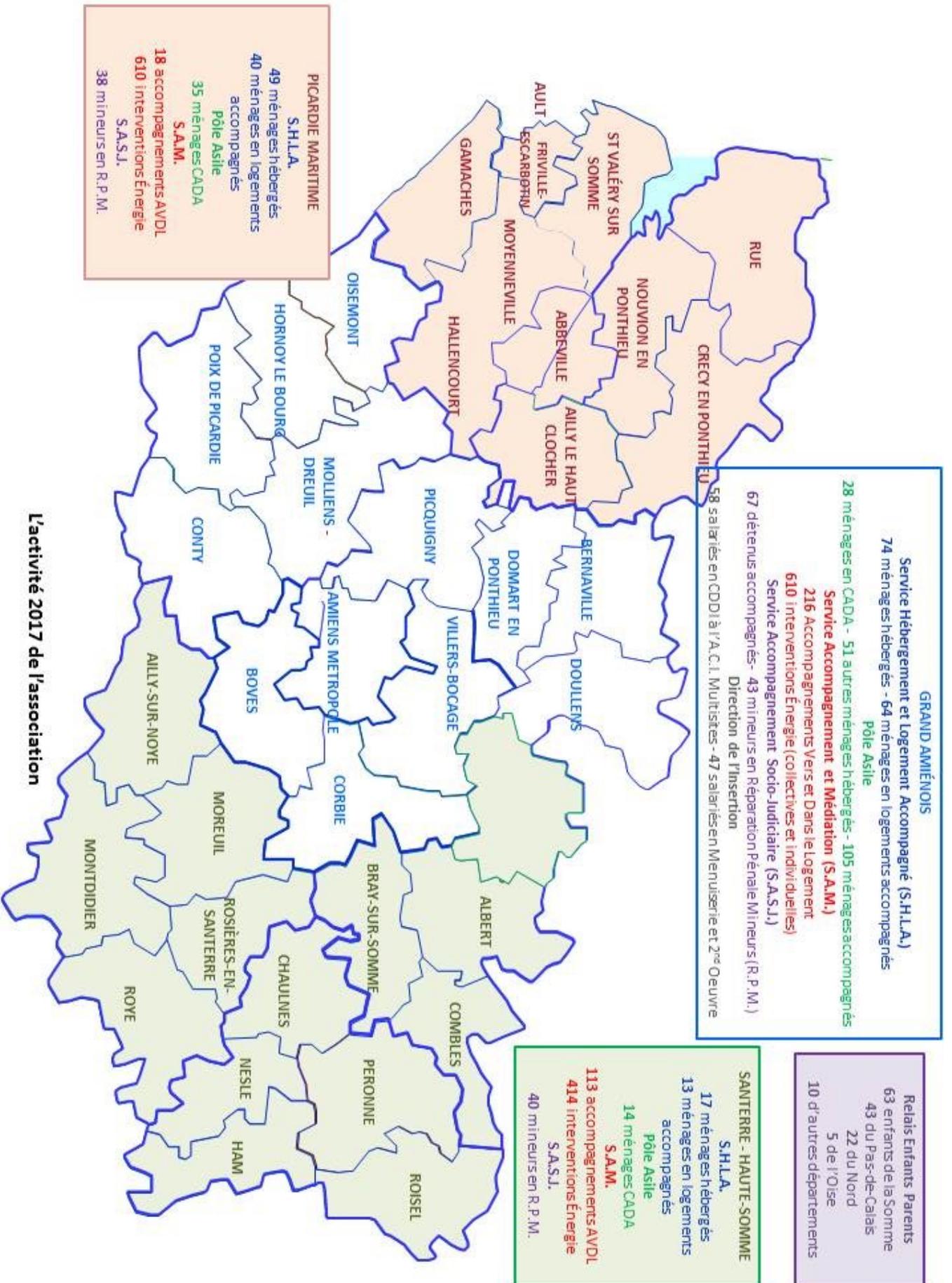
Les changements de fonctions de salariés et les changements d'affectation de logements ont permis de réduire l'impact de ces pertes de financements, une activité de Placement Extérieur dynamique avec un prix de journée revalorisé et des recrutements prudents sur les actions nouvelles ont permis d'atteindre ce résultat qui est donc le fruit des efforts de tous les salariés.

Mais nous savons que cette situation reste précaire avec un sujet principal d'inquiétude en 2018 qui est une nouvelle baisse importante des accueils de détenus en Placement Extérieur depuis l'automne 2017, conséquence de l'épuisement des crédits dédiés dans plusieurs départements de la Région dès le printemps 2017. Nous sommes confrontés à ce paradoxe d'une mesure d'aménagement de peine :

- Qui fait la quasi-unanimité pour elle, tant au plan national, qu'au niveau local où la qualité de travail avec les magistrats en charge de l'application des peines est excellente,
- Mais dont les moyens ont été fortement réduits dans le cadre de la loi de finances 2018.

L'année 2017 aura aussi été l'occasion de diversifier modestement nos ressources de financement avec un financement participatif – doublé par la Fondation SOMFY dans le cadre de la plate-forme « Les Petites Pierres » - pour l'équipement de la Maison d'Hôtes de la Pension de Famille d'Abbeville.

Le développement de ressources indépendantes des financements des pouvoirs publics (fondations, crowdfunding, dons réguliers, ...) nous semble devoir être recherché pour renforcer l'autonomie de l'association et sa volonté, inscrite dans ses statuts, de porter une parole citoyenne, témoin des plus exclus de notre société que nous essayons d'accompagner.



L'activité 2017 de l'association

Le Pôle Asile

L'association APRÉMIS gère différentes actions en direction des demandeurs d'asile et des publics majoritairement issus de la demande d'asile. Le Pôle Asile poursuit l'objectif de centrer son action sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours, de leur entrée dans les dispositifs à leur sortie, en offrant une continuité de services et une cohérence globale de ses interventions. Toutes les actions, bien qu'ayant des caractéristiques spécifiques, ont un socle d'intervention commun : l'accompagnement que nous proposons à chaque ménage est global et, bien sûr, personnalisé. L'objectif final recherché est l'accès à l'autonomie pour tous les ménages accompagnés.

L'ensemble des actions mises en place visent également à la fluidification du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et du dispositif d'hébergement généraliste du département.

Objectifs et actions

Le Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) d'une capacité actuelle de 150 places a fait l'objet d'une nouvelle extension en 2017, autorisée en juin 2017. Il accueille des demandeurs d'asile et a pour mission, outre l'accueil et l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants et la mise en relation avec les services et activités offertes sur le territoire, ainsi que la gestion de la sortie du centre.

Le Service Hébergement Transitoire et Actions vers l'Insertion

Une Action transversale :

L'Action de Transition et d'Insertion (A.T.I.) est destinée à accompagner les démarches d'insertion de ménages bénéficiaires d'une protection internationale ou autorisés à séjourner en France ou en demande d'admission au séjour, et étant dans une situation précaire, sans ressource, et hébergés dans des dispositifs d'hébergement d'urgence ou par des tiers.

Des outils au service des bénéficiaires d'une protection internationale :

L'accueil de réfugiés relocalisés a été mis en place en novembre 2015, dans le cadre du Plan Migrants, avec en perspective l'accueil de 65 personnes bénéficiaires d'une protection internationale, afin de les accompagner dans leur parcours d'insertion.

L'hébergement « citoyen » : accueil, chez des particuliers, de personnes réfugiées, (25 doivent être accueillis en 2 ans) prioritairement âgées de moins de 25 ans avec comme objectifs d'accompagner les réfugiés dans leurs démarches d'insertion et de favoriser l'échange et le partage interculturel.

L'intermédiation locative « Réfugiés » : particulièrement dédiée à des ménages bénéficiant du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire. Action mise en place en décembre 2017 avec un objectif de 18 ménages accompagnés.

L'Action Emploi Logement (A.E.L.) destinée à accompagner les bénéficiaires d'une protection internationale, dans le logement et vers l'emploi. Cette action est portée conjointement avec la Direction de l'Insertion.

Une action en faveur des personnes ayant, après avoir été déboutées de leur demande d'asile, obtenu un droit au séjour et à l'emploi :

La Structure pour Personnes Régularisées (S.P.R.) dont la capacité d'accueil est passée de 20 à 50 places en mai 2017, est destinée à l'accueil et à l'accompagnement des ménages autorisés à séjourner en France dans le cadre d'une régularisation administrative, afin de fluidifier les sorties des C.A.D.A. et/ou les dispositifs d'hébergement d'urgence.

Une action en faveur des personnes en « situation administrative incomplète » :

La Structure pour Personnes Déboutées (S.P.D.) de 20 places mise en place en juillet 2015 est destinée à accueillir des déboutés du droit d'asile sortants de C.A.D.A. pour renforcer les possibilités d'accueil.

Intervenants et Partenaires

L'équipe APRÉMIS, une directrice-adjointe, une secrétaire et 14 travailleurs sociaux et des postes (responsables d'antenne, techniciens, psychologues) partagés avec d'autres actions, auxquels s'ajoutent dorénavant plusieurs bénévoles.

Nous travaillons avec tous les partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'accueil des réfugiés et agissant en faveur de la mise en place de parcours d'intégration. Nous sommes impliqués dans différents groupes de réflexion (groupe santé social 80, Groupe d'Appuis National réfugiés)

Les partenaires financiers : l'Etat (D.D.C.S.) avec un soutien ponctuel d'Amiens Métropole

Les partenaires dans l'action : l'O.F.I.I., le S.I.A.O., les bailleurs sociaux du département, la CPAM, l'EMPASS, les associations caritatives, le Service Social Départemental, les structures d'accueil et d'hébergement.

Le CADA en chiffres

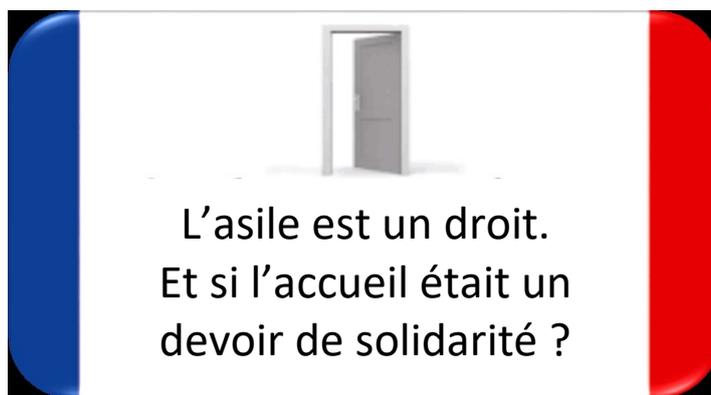
199 personnes, dont 113 adultes, soit **77 ménages** ont été hébergés et accompagnés par le CADA

En 2017, sur **30 procédures abouties 13 ménages** ont obtenu une protection internationale, **1 est dans une situation « mixte »** (seules les enfants sont réfugiées), soit un **taux d'accès au statut de 45 %**.

29 ménages sortis : 15 ménages déboutés, 13 ménages réfugiés, 1 famille rentrée au pays d'origine après le décès accidentel de son plus jeune fils.

8 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen hébergement : 16,45 mois



L'asile est un droit.
Et si l'accueil était un
devoir de solidarité ?

Le Service Hébergement Transitoire et Actions vers L'Insertion (S.H.T.A.I.)

372 personnes dont 271 adultes - **160 ménages** - ont été hébergés et/ou accompagnés.

Parmi ces ménages, 73 étaient réfugiés.

55 d'entre eux étaient hébergés et accompagnés et 105 étaient accompagnés sans hébergement associé

Au 31/12/2017 : 248 personnes (80 ménages) accompagnées, parmi elles **113 personnes** (37 ménages) étaient hébergées

171 personnes - 80 ménages – sorties. Parmi eux **35 ménages ont accédé au logement autonome**

Délai moyen de l'hébergement : 16,86 mois (mais variations importantes en fonction de la situation administrative des ménages)

Délai moyen d'accompagnement : 12,3 mois

Perspectives

La rédaction du projet d'établissement du CADA.

Le développement des actions « hors les murs » en particulier auprès des personnes bénéficiant d'une protection internationale.

La pérennisation, dans ce cadre, de l'Action Emploi Logement.

Faits marquants 2017

Une équipe toujours en mouvement :

Un travail accru autour de la participation des personnes accueillies et accompagnées, un nouvel investissement de l'équipe dans la mise en place d'un réseau de bénévoles : Plusieurs groupes d'expression se sont mis en place sur la base des désirs recensés lors de différentes réunions avec les personnes accompagnées. Un atelier « **Expression autour du français** » à destination de l'ensemble des personnes accompagnées au sein du Pôle, un « **groupe des femmes** », un groupe « **travail et formation** ». Ces ateliers sont animés par des bénévoles, avec l'appui des intervenants sociaux. Une fête de fin d'année a également été organisée.

A la suite de la refondation des activités d'hébergement de l'association et en lien étroit avec ce travail autour de la participation : la rédaction du projet de service du Pôle Asile. L'élaboration du projet de service résulte d'un travail approfondi de six mois associant les salariés, des représentants des Personnes Accueillies et l'administratrice référente des actions en faveur des personnes en situation de migration. Il vise à rendre lisible les missions et les actions du Service, nommer les pratiques, donner du sens à l'action, définir et tendre vers de nouveaux objectifs. Des améliorations ont été préconisées dans ce cadre. Le travail se poursuit, toujours avec les salariés, les personnes accueillies et accompagnées ainsi que l'administratrice référente, afin de rédiger l'ensemble des documents prévus par la loi du 2 janvier 2002.

L'évolution de nos dispositifs :

- Une nouvelle extension du C.A.D.A. qui a porté la capacité du CADA à 150 en juin 2017. Cette capacité, en raison de la difficile mobilisation des logements sur les secteurs ciblés (Albert et Corbie) n'a pu être atteinte que début 2018.
- L'augmentation de la capacité d'accueil de notre Structure pour Personnes Régularisées passée de 20 à 50 places en mai 2017.
- La mise en place de 18 mesures d'Intermédiation Locative Réfugiés en fin d'année 2017 rendant à nouveau nécessaire la mobilisation de logements.
- La rénovation de l'immeuble de Montdidier

Un environnement mouvant et incertain : de nombreux textes « en faveur » des étrangers, ont inquiété, et inquiètent le monde associatif. Ainsi le projet de loi « Asile et Immigration », qui vient d'être adopté, risque de rendre encore plus difficile le parcours des personnes en situation d'exil sur notre territoire.

Accompagnement Dans et Vers le Logement

Lutte contre la Précarité Énergétique

Opérations d'Habitats Adaptés

Actions vers les Gens du Voyage

Un ensemble d'actions qui permettent d'accompagner et de soutenir les ménages les plus en difficulté, ciblés particulièrement par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.H.P.D), dans l'accès au logement et aussi de favoriser leur maintien dans un habitat adapté à leur situation.

Objectifs et actions

Accompagnement Dans et Vers le Logement

L'action « **Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté** ». L'A.S.T.H.A. est un accompagnement pluridisciplinaire qui vise à sortir les ménages de leur difficulté au regard du logement (impayés locatifs, procédure d'expulsion, occupation inappropriée,), ainsi que de toutes formes d'habitat indigne (insalubrité, véhicule, ...), en soutenant un projet d'habitat viable.

Pour faciliter cela, en complément du suivi social, des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté (toiletage, rénovation, ...) et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Par ailleurs, une médiation peut être engagée afin de favoriser la résorption d'un éventuel conflit entre le locataire et le propriétaire pour permettre un maintien dans les lieux, et aussi de faciliter un relogement. Pour les propriétaires occupants en difficulté, un accompagnement à la réalisation de travaux peut être proposé.

L'action d'**Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement** vise un accompagnement social et psychosocial de ménages dépourvus de logement, ou vivant dans un logement devenu inadapté, ou menacé dans leur statut d'occupant, rencontrant des difficultés d'autonomie dont l'origine est liée à une problématique de santé d'ordre psychologique, psychiatrique ou de conduites addictives.

L'action de **Gestion Locative Adaptée dans le cadre du DALO** est destinée à des ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable et pour lesquels une Gestion Locative Adaptée a été préconisée par la Commission DALO.

L'**Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural avec l'OPSOM** dont objectif est de soutenir un accès réussi de locataires de l'OPSOM dans leur nouveau logement afin qu'ils puissent s'y maintenir durablement.

Les Actions de Lutte contre la Précarité Énergétique – ALPE

L'action de **médiation auprès des ménages en impayés d'énergie** vise à inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau et éviter les coupures.

Les actions d'**information collective à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau** pour diffuser les "bonnes pratiques" d'usage des énergies et de l'eau auprès de ménages en insertion ainsi que des professionnels de l'action sociale.

La **Conseillère Précarité Énergétique**, intégrée dans le réseau des Espaces Info→Énergie, elle intervient également pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en mobilisant notamment les dispositifs d'aides financières.

Les Opérations d'Habitats Adaptés et Actions vers les Gens du Voyage

L'agrément **Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion** nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la **Gestion Locative**. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAII (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous souhaitons développer, notamment en faveur des populations des **Gens du voyage** sédentarisées.

Intervenants et Partenaires

L'équipe APRÉMIS : 8 Travailleurs Sociaux, 1 Infirmière, 2 Encadrants Techniques, 2 Régisseurs Sociaux, 1 Chargée d'Opération Habitat Adapté, 1 Conseillère Précarité Energétique, 1 Chargé de Projet Energie, 4 Médiateurs Energie, 1 Chef d'Entretien et 1 secrétaire.

Les financeurs : le Conseil Départemental de la Somme, l'Etat (DDCS), l'ADEME, la Région Hauts de France, le SPEE, EDF, ENGIE, la SICAE, l'OPH de la Somme, INA 3F, Amiens Métropole, la Ville d'Amiens, la Communauté de Communes du Val de Somme.

Les partenaires de l'accompagnement : les services du Conseil Départemental (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL), les bailleurs sociaux (particulièrement l'OPSOM) et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.C.S., SOLIHA, l'APAP, l'AVS 80, l'ANAH, la Fondation Abbé Pierre, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.

Faits marquants 2017 :

- Dans le cadre de l'appel à projets « Insertion- Logement », le conventionnement pour 3 années avec le Conseil Départemental de 3 actions d'accompagnement : ASTHA, ASPL et ALPE.
 - **ASTHA** : Une action qui répond véritablement aux divers besoins des personnes en difficulté au regard du logement. Sa mise en place tardive à la fin mars, générant une volonté de rattraper les objectifs quantitatifs fixés a mis en difficulté les intervenants sociaux dans la réalisation de leur mission.
 - **ASPL** : une action nouvelle qui répond à de réels besoins, qui nécessiterait d'être étoffée par le renfort d'un Travailleur Social pour faciliter les interventions spécifiques du binôme Infirmière/TISF.
 - **ALPE** : le point fort de notre dispositif repose sur un travail concerté avec l'ensemble des acteurs pour accompagner les ménages vers une sortie durable de l'ensemble des difficultés rencontrées.
- A partir d'avril 2017, dans le cadre de l'Appel à Projet « 10 000 logements accompagnés », la mise en œuvre par convention triennale de l'**Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural** au profit de 18 nouveaux locataires de l'**OPSOM** par an.
- Notre projet de PLAI Adapté avait été validé en novembre 2015 **pour la réalisation de 7 logements adaptés au public Gens du voyage sédentarisés**. Début 2016, le montage financier était finalisé. Le rachat par la Ville d'Amiens d'une parcelle du site retenu ne s'est opéré qu'en cours d'année 2017. Une promesse de bail à construction entre la Ville et APREMIS a été signée en janvier 2018 ouvrant la poursuite du programme.
- Un accompagnement approfondi de deux **établissements médico-sociaux** pour la construction d'un plan d'action personnalisé dédié à la maîtrise de l'énergie et à l'amélioration des pratiques environnementales
- Un partenariat renforcé avec l'**Epicier Sociale** d'Amiens, **AAJ** et les **CCAS** d'Abbeville et d'Amiens.
- Action de Prévention auprès des locataires des immeubles des rues Hénocque et Carvin à Amiens et participation active au dispositif JJA (**Contrat de Ville**).
- Formation pour les BTS ESF du **Lycée Edouard Gand** (2^{ème} année) et formation sur la Précarité Energétique auprès des enseignants et des étudiant(e)s CESF.
- La poursuite de l'activité **Picardie Pass Rénovation** en Picardie Maritime, en groupement avec SOLIHA Somme.

Chiffres 2017

Pour les 4 actions d'A.D.V.L. : 347 ménages accompagnés, dont environ 80 relogements

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

281 ménages accompagnés, intégrant:

- **8** Aides au déménagement ;
- **3** Aides au désencombrement ;
- **23** Participations aux travaux ;
- **9** Médiation – Prospection ;
- **9** Etudes de faisabilité – projet de travaux.

Accompagnement Social et Psychosocial lié au Logement

17 ménages accompagnés dont 8 visant au maintien (voir focus).

Action d'Investissement du Logement en Milieu Rural

6 ménages accompagnés dans le cadre de leur accès à la location par l'OPSOM

Action GLA DALO (avril 2017 à mars 2018) : Sur 26 préconisations de la Commission de médiation DALO, **21 ménages accompagnés**.

Fin du marché de prestation **ASLL** jusqu'à mai 2017 : **22 ménages accompagnés**

Pour les Actions de Lutte contre la Précarité Energétique

Action de médiation aux impayés d'énergie : **1305 ménages** rencontrés et/ou accompagnés par les 4 Médiateurs Energie. **286 « Kits Energie »** ont été installés à domicile.

Action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie : **1186 personnes** informées au cours de 80 séances collectives par le Chargé de Projet Energie.

La Conseillère Précarité Energétique participe à des manifestations (Salons de l'habitat, Fête de l'énergie, ...), impactant prêt de **200 contacts** en plus de la permanence N° Azur de l'ADEME. **52 foyers accompagnés dans leur projet de travaux**.

Pour les Opérations d'Habitats Adaptés et vers les Gens du Voyage

Gestion pour la Ville d'Amiens de 5 terrains familiaux (**15 ménages**) et pour la Communauté de Communes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours à Corbie où ont séjourné **72 ménages** au cours de l'année.

Les travaux d'une maison appartenant à la commune de Beaucamps le Vieux ont été mis en œuvre fin 2017, dans le cadre d'**un bail à réhabilitation**.

L'ensemble de notre parc de logements en « bail à réhabilitation » bénéficie à **20 locataires**.

Perspectives

- En avril 2018, la reconduction de la convention de l'action de **Gestion Locative Adaptée** pour les ménages prioritaires **DALO**.
- La reconduction du marché de prestation afin d'assurer la gestion de **l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Corbie** du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.
- L'engagement de la construction des **7 logements PLAI Adaptés** à destination de Gens du Voyage sédentarisés, d'ici fin 2018.
- Conventionnement avec ECO CO2 dans le cadre du programme **MAGE** (Mesurer et Accompagner pour Garantir les Économies), pour une mission centrée vers nos deux Pensions de Famille, avec à la clé un accompagnement tant collectif qu'individuel.
- Pour le Service Accompagnement et Médiation, l'engagement en septembre 2018 d'un travail collectif de réflexion et de rédaction afin d'élaborer ce qui sera le premier **projet de service** de celui-ci.

L'intervention auprès de Monsieur L. réalisée dans le cadre d'une mesure d'Accompagnement Social et Psychosocial liée au Logement

L'intervention démarre au 1^{er} septembre 2017 autour d'une problématique d'incurie et de marginalisation au domicile.

Il s'agit d'un homme de 60 ans vivant seul à Amiens (T1, bailleur public). Ayant toujours vécu avec sa mère, il accède à ce logement au décès de celle-ci en 2002. Il explique ne jamais s'être senti en capacité d'investir, ni d'entretenir son domicile.

Début 2017, le bailleur ainsi que les services sociaux de territoire sont alertés de la situation de Monsieur L. par son médecin traitant d'une part, et des plaintes du voisinage pour nuisances olfactives suivies d'un signalement des pompiers au Service d'hygiène de la Ville après une intervention au domicile, d'autre part.

Un constat d'huissier sera réalisé au domicile faisant état d'une situation catastrophique du logement : odeur pestilentielle, éléments de salle de bain saturés de matière fécale (WC, lavabo, baignoire), dégâts des eaux évoluant depuis plusieurs mois, accumulation de cartons du sol au plafond (cartons d'emménagement de 2002), incurie générale du logement (n'a jamais fait le ménage depuis son emménagement).

Une mise en demeure d'améliorer la tenue du logement lui est alors adressée.

De là un accompagnement s'est mis en place, assuré par sa référente sociale à raison d'une VAD/semaine, en collaboration avec le bailleur, auquel Monsieur L. adhère d'emblée. En quelques mois, il a su se mobiliser pour désencombrer une majeure partie du logement (cartons) et nettoyer les éléments de salle de bains. Dans le même temps, l'AS a travaillé autour d'une prise de conscience des problématiques liées au logement, mais également autour du quotidien. En effet, outre la situation d'incurie, Monsieur L. dit s'adapter à un total dénuement : n'ayant pas d'électroménager en état de fonctionner, il explique ne pas avoir mangé de repas chaud depuis plus de 7 ans, mangeant à même l'emballage, ne possédant pas de vaisselle ou encore faute de posséder un lave-linge, et qu'il porte ses vêtements jusqu'à l'usure, avant de les jeter pour s'en acheter de nouveaux.

Monsieur L. montre une fragilité psychique importante et une grande vulnérabilité (probable pathologie psychiatrique sous-jacente). On note un isolement social majeur et une certaine marginalité. Il mène une vie solitaire, sans autre contact social que son médecin traitant et nous-mêmes, rythmée par certains rituels dont il est indécidable (jour dédié aux courses, consultation tous les 15 jours chez son médecin traitant). Tout bouleversement de ses habitudes de vie est synonyme d'angoisses massives.

Les premiers temps de l'accompagnement ont permis d'instaurer une relation de confiance et de lever les réticences de Monsieur (crainte de la psychiatrie). Nous avons donc axé l'accompagnement sur le logement en veillant à ne pas être trop intrusives : valorisation du travail déjà effectué, accompagnement pour l'achat de matériel de ménage, renouvellement du contrat d'assurance habitation etc...

Nous nous sommes mises en lien avec le bailleur pour anticiper les travaux de réhabilitation du logement (éléments de salle de bains obsolètes, réfection des sols et des murs etc...), ce qui s'est avéré être un levier pour le mobiliser malgré ses difficultés (absence de savoir-faire, tendance à la procrastination voire à l'apragmatisme). Nos interventions ont consisté d'une part à transmettre à Monsieur L. la technicité pour la réalisation de diverses tâches (nettoyage des sols, lessivage des murs etc...) afin qu'il puisse poursuivre le travail entamé entre deux VAD, et d'autre part à le stimuler dans le désencombrement du logement.

Il semble s'être bien saisi de la mesure, trouvant un bénéfice à se réapproprier son logement. Il réussit désormais à anticiper les interventions et nous sollicite spontanément pour des demandes diverses. Il a, de plus, accepté d'être accompagné au vestiaire des Restaurants du Cœur pour l'obtention de vêtements et de linges de maison, chose à laquelle il était fermement réticent les premiers mois d'accompagnement. Il adhère également à la proposition de l'élaboration d'un montage financier pour le changement d'appareils électroménager (réfrigérateur, TV, lave-linge) et d'une partie de son mobilier (lit, armoire, etc...).

L'intervention en binôme permet à chacune de s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de l'autre pour mobiliser Monsieur L. Chacune a un rôle important, l'infirmière sur la partie soin et la TISF sur celle technique. L'équipe s'adapte ainsi aux difficultés repérées et au fonctionnement de la personne. Il s'agit ici particulièrement de faire avec la personne, avec ses troubles et ses représentations, etc....

Hébergement d'Insertion et Logement Accompagné

Accompagner vers et dans le logement des personnes et des familles éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence et qui ne peuvent pas accéder à un logement ordinaire.

Objectifs et actions

L'APRÉMIS conduit des actions complémentaires :

Le CHRS le Relais accueille des ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

La Pension de Famille Hélène Lockert accueille des personnes à faibles ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les Logements Temporaires accueillent toute personne ou famille en situation d'hébergement précaire et nécessitant un suivi spécifique de type accompagnement social lié au logement (sont exclus de ce dispositif les publics sortant de CHRS et les ménages relevant d'un accès direct au logement).

Structure interne et les Logements Admission Rapide : 10 chambres et des logements diffus permettent à des ménages signalés par le dispositif d'accueil d'urgence (115 ou SIAO) d'être accueillis et accompagnés à l'Hôtel Social en vue de proposer une solution de logement.

6 logements diffus sur le territoire de la Somme sont mobilisés selon une procédure « admission rapide » pour répondre à des situations urgentes d'accueil.

L'Intermédiation Locative classique mobilise une offre de logements transitoires dans le parc privé ou social pour des ménages sortant de structures d'hébergement ou connaissant des situations rendant difficiles l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire.

L'IML Jeunes accueille des ménages âgés de 18 à 30 ans, avec un minimum de ressources de 300 euros, une attention particulière aux jeunes en garantie jeune est accordée.

Intervenants et Partenaires

L'équipe APRÉMIS : 13 travailleurs sociaux, 2 gardiens, 5 techniciens, 2 secrétaires, 2 responsables d'antenne et 3 régisseurs dont plusieurs postes partagés avec les actions du Pôle Asile.

Les financeurs : l'Etat (via le DDCS) principalement, les communes d'Amiens, Albert, Saint-Firmin les Crotoy, la communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Les partenaires de l'accompagnement : les bailleurs Sociaux, les territoires d'action sociale, les CCAS, CYPRES, les associations caritatives et pour les soins : la CPAM, les PASS, l'ANPAA, l'EMPASS,...

Accompagnement Social : territoires d'action sociale, CCAS, CYPRES, associations caritatives....



Faits marquants 2017

- La perte des financements pour l'accompagnement des ménages en logements temporaires du Conseil Départemental nous a contraint à une diminution importante du parc de logements mobilisés. Le parc, implanté sur l'ensemble du département, depuis 20 ans, est passé de 92 à 56 logements
- Livraison par l'Office de la Baie de Somme de 20 logements destinés à l'accueil de ménages relevant de Pension de famille pour 16 logements et d'une résidence sociale de 4 logements avec le concours de la Communauté de la Baie de Somme qui souhaite développer des solutions de logements pour le public jeunes de 16 à 30 ans en situation d'insertion professionnelle ou de formation.
- En septembre, déménagement des bureaux historiquement implantés boulevard Carnot vers la rue Sully. L'ensemble des services Hébergement et du pôle Asile sont à présent réunis sur un même site avec le pôle administratif.

Chiffres 2017

257 ménages accompagnés

301 ménages orientés par le SIAO

85 ménages en attente d'être accueillis au 31/12/17

105 ménages intégrés dans les actions d'hébergement et de logement accompagné

100 sorties et 62 relogements

Les durées de séjour :

- ✓ Logements temporaires Picardie Maritime : 8 mois
- ✓ Logements temporaires Grand Amiénois : 28 mois
- ✓ Logements temporaires Santerre Haute Somme : 14 mois
- ✓ Structure interne : 6,5 mois
- ✓ Pension de Famille HLP : 112 mois
- ✓ IML jeunes : 4,7 mois
- ✓ Intermédiation Locative : 18 mois
- ✓ CHRS : 17 mois et taux d'occupation 106,29%



La nouvelle Pension de Famille d'Abbeville

Perspectives

- Mise en place d'une formation interne au SHLA autour de la cohésion d'équipe et définir un socle commun pour l'ensemble des équipes sur l'accompagnement éducatif.
 - Rédaction du projet de service

La Pension de Famille & la Résidence Sociale

Rue du Général Maczek à ABBEVILLE

Ouverture le 25 avril 2017

La Pension de Famille est une structure destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Elle est composée de 16 logements individuels, meublés et équipés d'une cuisine aménagée (12 T1 bis de 30 m² et 4 T2 de 53 m²). Les logements sont accessibles pour des personnes à mobilité réduite.

Public :

Personnes seules ou couples sans enfant dont les perspectives d'insertion et de retour à l'autonomie sont très faibles.

Missions :

Accueillir dans un logement durable, conventionné A.P.L. foyer.

Accompagner les locataires dans leur vie quotidienne en créant une dynamique collective par le biais d'ateliers animés par les hôtes (repas hebdomadaire, sorties...).
Créer du lien social au sein du quartier en réseau avec un partenariat extérieur.

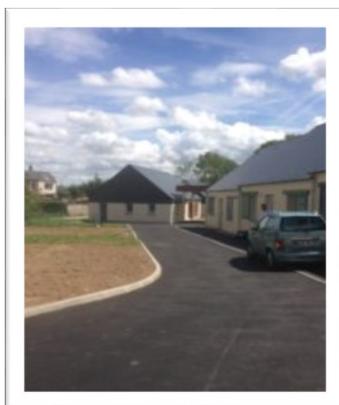
La Pension de Famille en chiffres

34 personnes, soit 31 ménages ont été orientés en 2016 et 2017

26 personnes, soit 22 ménages ont été accueillis et accompagnés

3 ménages sortis : 1 ménage orienté vers le CHRS, 1 ménage parti sans laisser d'adresse et 1 retour à la situation initiale

La Résidence Sociale a une vocation d'occupation temporaire. Elle est composée de 4 logements individuels, meublés et équipés d'une cuisine aménagée (3 T1 bis de 30 m² et 1 T2 de 53 m²).



Public :

Public âgé de 18 à 30 ans, inséré dans un dispositif d'insertion professionnelle ou de formation (y compris stagiaires, apprentis, volontaires en service civique, ...) permettant d'ouvrir un droit à l'A.P.L. foyer. Les orientations d'apprentis de 16 à 18 ans sont possibles lorsque cela concerne des mineurs émancipés.

Missions :

Accueillir dans un logement, conventionné A.P.L. foyer.
Proposer un accompagnement social permettant un accès à un logement «classique » durable des personnes accueillies dès que leur situation est stabilisée.

La résidence sociale en chiffres

6 personnes, soit 5 ménages ont été accueillis et accompagnés

1 ménage sorti : accès dans le parc privé

La moyenne d'âge : 21,5 ans

Modalités d'accueil pour les deux dispositifs

- Les ménages sont orientés par le S.I.A.O (ou fiche de navette pour la Résidence sociale)
- Un entretien est réalisé avec le ménage par le référent social, présentation de la structure et des règles de fonctionnement
- Présentation de la candidature à la commission unique d'admission de l'association
- Signature du règlement de fonctionnement et d'un titre d'occupation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction

Accompagnement Socio-Judiciaire

L'association APRÉMIS accompagne :

- des personnes majeures condamnées en placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.
- des mineurs orientés vers la réparation pénale.
- des enfants dont le parent est incarcéré et dont le lien peut être maintenu grâce aux Relais Enfants-Parents.

Objectifs et actions

Ces 3 actions s'inscrivent dans des relations conventionnelles avec le Ministère de la Justice et certains de ses services.

Le Placement Extérieur, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu demandeur, en accord avec le Juge d'Application des Peines, de purger en tout ou partie, sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

L'action poursuit 4 objectifs principaux en lien avec le Service de l'Insertion :

- éviter la rupture avec son milieu de vie (si peine inférieure à 2 ans).
- favoriser la réinsertion sociale en préparant activement sa libération.
- contribuer à la prévention de la récidive.
- faciliter la protection des victimes et la réparation des préjudices.

La Réparation Pénale Mineure, décidée par le Juge des Enfants ou le Substitut en charge des mineurs, est formalisée par un document individuel de prise en charge cosigné avec le jeune et ses responsables légaux. La responsabilité pénale consiste en des entretiens éducatifs avec des ateliers collectifs de réflexion, ainsi que des actions de réparation des préjudices causés. Des entretiens familiaux ainsi que des orientations adaptées peuvent être organisés avec l'éducateur ou la psychologue.

Les Relais Enfants-Parents bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région.

Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux.

L'APRÉMIS peut être saisie par le parent détenu, les magistrats (J.A.F., J.E.,...) ou tout autre parent. Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs médiatisés. Lorsque les premiers parloirs se déroulent bien, ce sont les trois bénévoles de l'association qui prennent le relais des intervenantes sociales et accompagnent les enfants aux parloirs.

Intervenants et Partenaires

L'équipe APRÉMIS, 8 travailleurs sociaux, une psychologue, 3 bénévoles impliqués dans les accompagnements aux parloirs et deux secrétaires.

Les partenaires financiers : le ministère de la Justice (Administration Pénitentiaire et Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Préfecture (FIPD, MILDECA), le Conseil Départemental, Amiens Métropole et les CAF de la Somme et du Pas de Calais (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les partenaires dans l'action : les magistrats de la jeunesse et de l'application des peines, les Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation et les directions des établissements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Mail, l'ANPAA et différents lieux d'accueil des mineurs dans des mesures de réparation indirecte. Citoyens & Justice, AYLJ Justice.

Faits marquants 2017

- **Le Placement Extérieur** a permis en 2017 d'accueillir 67 personnes en aménagement de peine avec un taux de mesures révoquées très faible (7%). L'activité qui avait connu une forte réduction du nombre de personnes accueillies en 2016, s'est stabilisée sur 2017, avant de connaître à nouveau une baisse en fin d'année. Cette baisse, confirmée en 2018, est liée à l'arrêt des financements de plusieurs SPIP de la grande Région. Ces fluctuations, indépendantes de notre volonté, ni de l'efficacité de cet outil pour les personnes accueillies, mettent en danger la pérennité du Placement à l'extérieur.
- **La Réparation Pénale Mineurs** : 168 mesures ont été finalisées en 2017 (habilitation à 180). Nous avons été saisis en 2017, par les magistrats, d'un nombre de mesures inférieur à cette habilitation. L'habilitation de l'association a été renouvelée en 2016 pour 5 ans. Le service est par ailleurs activement impliqué dans la mise en œuvre de mesures de justice restaurative avec plusieurs partenaires (PJJ, AYLJ, SPIP, magistrats, avocats...) constitués en un comité de pilotage mis en place sur le ressort du TGI d'Amiens.
- **Les Relais Enfants-Parents** : Continuité au Centre de Détention de BAPAUME, d'un groupe d'expression autour de la parentalité, auprès des hommes incarcérés, animé par la psychologue et l'éducatrice, ainsi que des ateliers de confection d'objets. Dans le cadre de son action sociale en faveur des personnes âgées, la CARSAT Nord-Picardie a organisé la 10^{ème} édition du jeu-concours « Retraite et Bénévolat » du 2 mai au 30 juin 2017. Ce jeu-concours visant à valoriser les associations par le témoignage de leurs bénévoles retraités a sélectionné les lauréats sur dossier de candidature décrivant leurs motivations et la nature de leur engagement dans l'association. Nos 3 bénévoles ont reçu le 7^{ème} prix sur les 40 lauréats retenus. Bravo pour leur engagement et leur travail !

Chiffres 2017

Placement Extérieur

- 67 personnes dont 2 femmes.
- 42 entrées et 51 sorties.
- Au 31 décembre 2017, effectif de 18 personnes (27 en fin de 2016)
- 17 personnes en contrat de soins ou post-cure au Mail.
- 49 en obligation de soins avec la psychologue de l'APRÉMIS.
- 5 mesures révoquées.

Réparation Pénale

Pour 121 orientations (vols, violences, dégradations...) 168 mesures finalisées pour des mineurs majoritairement hors Amiens, dont 67 % en Picardie maritime ou Santerre, Haute-Somme.

Relais Enfants-Parents

86 pères, 8 mères et 144 enfants pour 279 accompagnements parloirs.

Perspectives

➤ Placement Extérieur

- Maintenir l'activité malgré les fluctuations
- Célébrer les 30 ans du Placement Extérieur et mettre en valeur l'intérêt de cette mesure (22 et 23 novembre 2018)
- Élaborer un projet pour adapter notre outil aux courtes peines.

➤ Réparation pénale

- Travailler sur le projet de service.
- Mise en œuvre de projets de justice restaurative avec le TGI, PJJ et partenaires.

➤ Relais Enfants-Parents

- Continuité des groupes de parole au centre de détention de Bapaume
- Recrutement d'un bénévole

Les Bénévoles du REP



(Crédit photo: Carsat NPDC Picardie)
Sylviane VIDAL, Bénévole REP
Yannick ANVROIN, Directeur de l'APRÉMIS

« L'enfant qui sort du parloir avec le sourire et tout content me donne une grande satisfaction. » (Sylviane VIDAL)

« Ma vie professionnelle m'a permis d'exploiter mon goût pour l'humain et le social. A la retraite, je n'ai pas voulu que ça s'arrête. J'avais de la disponibilité et l'envie de donner, c'est ce qui m'a conduit vers le bénévolat. » (Micheline PETIT)

Témoignage d'une personne accueillie en Placement Extérieur en 2017

A l'aube de la soixantaine, mon avenir est plus derrière moi que devant. Et pourtant! [...]

Mes démêlés avec la justice ont commencé en 1981, j'avais 21 ans. 40 ans plus tard, j'en étais à 7 condamnations totalisant 30 ans d'emprisonnement ferme. Je me disais toujours que c'était le prix à payer, mais pourquoi ? L'adrénaline, l'argent, oui c'était ça c'était l'argent. J'avais peut-être évité le pire, je n'avais pas de sang sur les mains. Je ne me posais pas les bonnes questions, il y avait toujours un coupable sur qui rejeter la faute : un complice trop bavard, la société... Et pourtant ! [...]

Le seul acteur coupable, le fautif c'était moi, et moi seul, je ne le devinais même pas, je me mentais à moi-même, reflétant une image factice. [...]

J'avais entendu parler d'une association sur Amiens : APRÉMIS qui sous certaines conditions offre un accompagnement en placement extérieur plutôt que d'attendre une sortie sèche qui pour moi aurait été une catastrophe, une récidive assurée. Je savais que j'étais prêt. [...]

Les bureaux se trouvent dans un hangar vieillot. L'accueil fût amical mais très professionnel : 2 éducatrices accompagnées d'une psychologue m'ont exposé le mode de fonctionnement de l'association. J'ai tout de suite compris que c'était ce dont j'avais besoin pour repartir d'un bon pied, le joker qui me manquait pour avoir la main. Lors de l'entretien, j'ai été franc, sincère, les questions se faisaient plus précises, plus personnelles. C'était normal, il fallait cerner mes attentes, ma personnalité au regard des nombreuses récidives. [...]

Bien sûr, il y a des obligations à respecter, qui pour moi ne sont pas des contraintes, c'est un contrat signé par les deux parties : APRÉMIS et moi, et je suis encore sous autorité judiciaire à qui il faut rendre des comptes : emploi du temps, travail, paiements des parties civiles, frais de justice et amendes, injonctions de soins psychologiques ce qui est mon cas. [...]

Un long travail de fonds a permis de mettre en lumière les mécanismes menant à la récidive et de trouver les leviers pour une meilleure compréhension des failles de mon instabilité, de ma personnalité, mes rapports à l'argent. Doucement je reprends confiance en moi, et de nouveau j'envisage l'avenir sereinement. [...]

Chaque semaine, avec ma référente, on fait le point sur ma situation et traiter les éventuels problèmes ou démarches à effectuer. J'ai participé à un stage « rénovation de meubles » qui m'a permis d'acquérir des meubles bon marché chez Emmaüs en prévision de meubler mon futur domicile.... Récemment un autre stage a été organisé « Atelier logement », rencontres avec des partenaires sociaux, envisager les différentes possibilités de logement en fin de placement. [...]

J'ai souhaité faire un témoignage de façon spontanée, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, remercier l'association APRÉMIS de m'avoir fait confiance, de m'avoir donné toutes les armes pour repartir d'un bon pied. Aussi pour parler de réinsertion, qui ne peut être réussie que si le détenu a auparavant la volonté de vouloir tourner la page. On ne peut être dans le déni, la dissimulation si l'on veut s'en sortir. Il faut être dans la sincérité, la clarification.

Une réinsertion réussie coûte moins chère à l'État qu'une récidive agressive renforcée par l'envie de vengeance, de « se refaire ». A l'heure des restrictions budgétaires, il est certain que les associations d'insertion ne pourront mener à bien les objectifs réalisés par le passé si les subventions ne font que décroître entraînant des suspensions de postes et diminuant ainsi les possibilités de réinsertion de détenus. Aussi, je pense qu'il est nécessaire de porter l'accent sur l'importance des aides financières qu'elles soient locales, départementales ou européennes afin que perdure l'action menée par des associations comme APRÉMIS.

L'Insertion dans l'Emploi

L'APRÉMIS, à travers ces trois Ateliers Chantiers Insertion et l'accompagnement socio-professionnel proposé, agit pour favoriser l'insertion professionnelle :

- De personnes en difficultés sociales éloignées de l'emploi
- De personnes sous-main de justice, bénéficiant d'un aménagement de peine en placement extérieur

Objectifs et actions

Les Ateliers de l'APRÉMIS permettent **une redynamisation par une mise en situation de travail** dans le cadre d'un contrat de travail à temps partiel et d'une activité support organisée par des encadrants techniques :

- **ATELIER MENUISERIE** : Fabrication de mobiliers de collectivités, de bureaux, d'hébergement, mobiliers de jardins, meuble de cuisine, salle de bain, dressing ...
- **ATELIER RENOVATION SECOND ŒUVRE** : Travaux de rénovation de l'habitat : Isolation, Pose de revêtement de sol, de murs, petites maçonneries, ravalement, et aussi petits aménagements d'espaces verts ...
- **ATELIER MULTISITES** : Dédié aux personnes accueillies au sein de l'association dans le cadre de la mesure de Placement Extérieur. Cet atelier s'appuie sur un partenariat avec des associations locales ou des collectivités (en particulier Amiens Métropole et l'association l'ILOT). Les salariés sont mis à disposition auprès des partenaires et encadrés par leurs équipes de permanents.

L'accompagnement social et professionnel tient une place primordiale dans l'intervention de l'APRÉMIS, avec comme dimensions particulières :

- **La résolution des freins à l'emploi grâce à un encadrement technique et un accompagnement renforcé visant notamment :**
 - La (re)création du lien social, le travail sur l'estime de soi,
 - La restauration ou l'acquisition de savoir-être attendu dans le monde du travail,
 - La connaissance des droits et devoirs,
 - L'apprentissage des gestes professionnels et techniques et l'acquisition de compétences.
- **La construction d'un projet professionnel via un accompagnement socioprofessionnel individuel et collectif réalisé par les chargées d'insertion :**
 - L'accès aux formations internes ou externes,
 - Les évaluations des acquis professionnels,
 - La découverte de plusieurs secteurs d'activité par le biais de période d'immersion en entreprise.



Faits marquants 2017

- **Préparation du départ de Pierre VIEL**, Directeur de l'Insertion depuis 1995 et une réorganisation du service avec le recrutement d'un Responsable Technique.
- **Consolidation de l'équipe** avec le recrutement d'une conseillère insertion dédiée à l'ACI Multi-sites, d'un encadrant technique sur l'atelier Menuiserie et un autre sur l'atelier Second Œuvre.
- **Communication** : En fin d'année 2017, la création de brochures par activité pour valoriser nos productions.

Intervenants et Partenaires

L'équipe APRÉMIS : 1 Responsable technique, 3 encadrants techniques, deux chargées d'insertion professionnelle, une secrétaire à mi-temps et un temps de psychologue, sous la responsabilité du directeur de l'insertion.

Les partenaires financiers : l'Etat (DIRECCTE et Politique de la Ville), le Conseil Départemental, le F.S.E., Amiens Métropole, l'association « Maison d'Accueil l'Îlot » et tous les clients qui nous font confiance !

Les partenaires dans l'action : Pôle Emploi, Mission Locale, les partenaires d'accueil au travail (Amiens Métropole, Mairie de Dreuil, l'Îlot,...), nos partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique (Fondation des Acteurs de la Solidarité, GRIEP, CRESS,...), les référents RSA, UNIFAF, l'AFPA et les organismes de formation,...



Chiffres 2017

105 personnes accompagnées sur l'ensemble des ateliers (29,86 ETP) dont 58 personnes en Placement Extérieur. Une stabilité par rapport à 2016 (108 salariés dont 60 en placement extérieur)

- 49 % sont **sans emploi depuis plus de 2 ans**
- 53% sont **bénéficiaires des minimas sociaux**: RSA, ASS, AAH
- 96 % des salariés accompagnés ont **un niveau inférieur au CAP**

ATELIER MENUISERIE : 21 personnes accueillies dont 10 allocataires du RSA - Durée moyenne de parcours : 21 mois

Clients & Productions 2017 :

Fabrication de mobilier d'hébergement pour APREMIS et pour l'association ESPERER 95 à Pontoise (50 chambres et divers mobiliers pour les salles collectives).

Fabrication de deux cuisines et d'un agencement de bureau, pour l'association JEAN COTXET à Paris.

Pose de 20 cuisines et placards, mise en place de mobilier pour la pension de famille d'Abbeville de l'association.

Fabrication et pose de divers mobiliers pour des particuliers.

ATELIER SECOND ŒUVRE : 26 personnes accueillies dont 17 allocataires du RSA - Durée moyenne de parcours : 12.66 mois

Clients & Productions 2017 :

Travaux d'aménagement des bureaux Rue Sully et remise en état de 3 logements pour l'association.

Travaux de peinture, revêtements muraux, ravalement de façade auprès de particuliers et collectivités locales.

Dans le cadre d'une consultation, nous avons été retenus pour la création de six studios dans une grande maison amiénoise, pour les lots : plâtrerie, peinture, revêtement de sol, menuiserie.

Travaux d'aménagement des espaces verts pour BIOCOOP à Boves en collaboration avec un paysagiste.

ATELIER MULTI-SITES : 58 personnes accueillies dont 29 allocataires du RSA - Durée moyenne de parcours : 8.37 mois

Les postes de travail au sein des collectivités et associations concernent pour l'essentiel les secteurs d'activités suivants : Espaces verts, nettoyage, petits travaux de bâtiment second œuvre (peinture, papiers peints...), mécanique automobile, restauration en collectivité.

Résultats insertion

Sur 47 sorties, 19 salarié(e)s ont accédé à un emploi ou à une formation en 2017 :

- **23,40% de sortie en emploi durable** : 7 CDI - 4 CDD > 6 mois
- **8,51% de sortie en emploi de transition** : 3 CDD < 6 mois - 1 contrat aidé
- **12,77% de sortie positive** : 4 Entrée en formation - 2 prises des droits à la retraite

Des résultats en nette progression au regard des années précédentes que nous expliquons à la fois, par la consolidation **des postes de chargées d'insertion et d'encadrants techniques et leur engagement professionnel**, mais aussi par l'action « Passerelles vers l'Emploi 80 ».

Perspectives

- **ACI Multi-site** : Élargir le partenariat à d'autres collectivités ou associations locales pour l'accueil et l'encadrement des salariés en parcours.
- **ACI Menuiserie** : Organiser des journées portes ouvertes pour valoriser les réalisations.
- **ACI Second Œuvre Rénovation** : Développer l'activité via les marchés publics (collectivités, bailleurs...)
- **Communication** : Poursuivre le travail entamé fin 2017 pour la création des brochures et d'une plaquette complémentaire « offre de service » à destination des Collectivités, bailleurs sociaux, donneurs d'ordre.
- **Rénovation des locaux du SASJ - Rue d'Abbeville.**



FOCUS : PASSERELLES VERS L'EMPLOI 80

Renforcer les liens entre Structures d'Insertion par l'Activité Economique et Entreprises,

Ou comment le projet PASSERELLES VERS L'EMPLOI 80 œuvre en ce sens...

APRÉMIS, OZANGE.NET et SYNAPSE 3i sont engagées de longue date dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique de personnes éloignées de l'emploi. Les associations souhaitent développer leur relation avec les entreprises du secteur marchand au sein desquelles les salarié(e)s qu'elles accompagnent doivent pouvoir trouver un emploi durable.

Favoriser l'interconnaissance de ces acteurs, en valorisant les potentialités de coopération et les partenariats « gagnant-gagnant », est un objectif sous-jacent du projet.

Les trois associations se sont associées, fin d'année 2016, pour mettre en œuvre une action visant à renforcer les liens partenariaux entre le secteur de l'I.A.E. et les entreprises du territoire pour favoriser l'accès à l'emploi durable des salariés en parcours.

Après une année d'expérimentation, les impacts pour les structures sont les suivants :

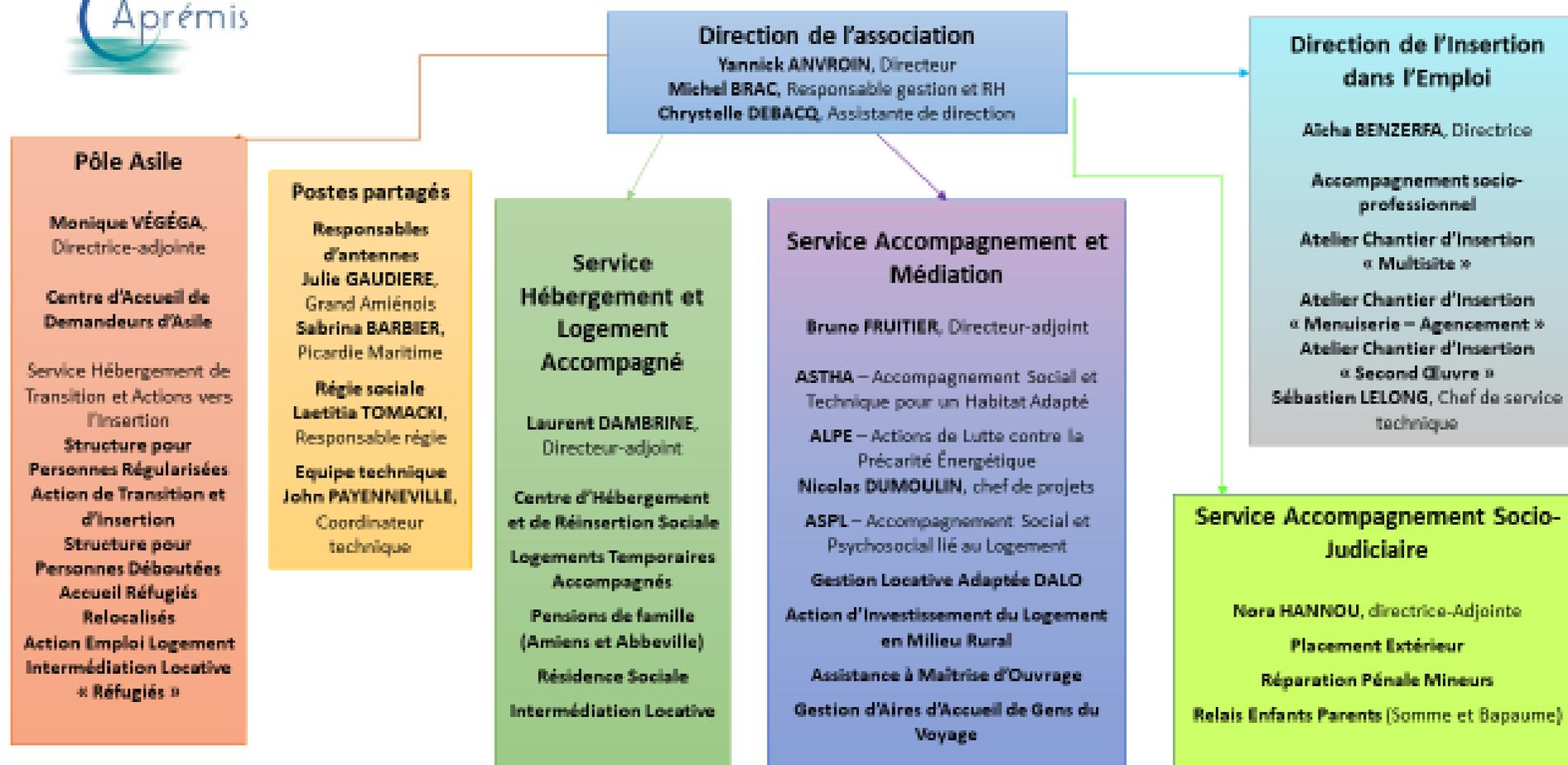
- Synergie entre les associations porteuses du projet : Partage d'informations et de contacts ;
- Intérêt affirmé par les salariés pour les visites d'entreprise
- Découverte de métiers ou des secteurs qui ont besoin de recruter pour lesquels nos activités sont vectrices de compétences transférables (ex : Menuiserie => Aéronautique) : Des perspectives et débouchés diversifiés pour les salarié(e)s ;
- Dynamique autour de l'accompagnement des salarié(e)s : Les résultats d'insertion sont positifs ;
- Nouveau regard des entreprises sur l'I.A.E. : Développement et pérennisation des partenariats avec les entreprises.

Bilan de l'Action pour les 3 structures

- 68 Salarié(e)s ont participé aux actions Passerelles
- 95 Salarié(e)s ont été accompagnés dans le cadre de leurs projets professionnels et sorties vers l'emploi ou la formation : 54 parcours sont en cours - 22 sorties vers l'emploi - 8 sorties vers la formation - 11 sorties sans solution
- 8 Visites en entreprise
- 7 Réunions d'information collective
- 11 Immersions : Dans les secteurs du bâtiment, de la logistique, de la fibre optique, ...
- 13 Formations pendant le parcours d'insertion : Renouvellement ou passage des CACES, CQP AMC, TP préparateur de commande, bâtiment, habilitations électriques ...
- 56 partenaires et 510 Entreprises contactées



Organigramme simplifié association APRÉMIS – mai 2018





Les Actions de l'Association APRÉMIS bénéficient du Soutien de :

